

Image not found or type unknown



Indeminsation assédis comment se faire indemniser plus tôt?

Par **francky07_old**, le **23/07/2007** à **12:47**

Bonjour, rnje suis inscrit aux assédis depuis le 3 juillet, rnj'ai négocié un départ de mon entreprise, je n'ai pas fais de préavis (date d'arrêt le 30 mars : mon préavis était de 3 mois normalement, donc jusqu'au moi de juin), les assédis, commenceront à me payer à partir du 25/10/07 (donc début septembre), je nai pas de salaire pour vivre et je suis endétté (commission de surendettement), d'autant plus que je dois faire un mastère spécialisé et chercher un financement. rnje voudrais savoir si j'ai la possibilié de faire avancé mon indeminsation, aije -des recours possiblesrnMerci